

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1929)

Heft: 386

Rubrik: Home news

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG.—Les comptes de l'Etat se soldent par 13,001,161 francs de recettes et 12,778,784 francs de dépenses, soit par un excédent de recettes de 222,413 francs. Le budget avait prévu un déficit de 141,595 francs.

POUR PROTEGER ST-NICOLAS.—M. le conseiller d'Etat de Cocatrix, chef du Département des travaux publics du canton du Valais vient d'avoir une conférence avec les ingénieurs fédéraux afin d'envisager les mesures à prendre pour protéger St-Nicolas en évitant de nouveaux éboulements. Plusieurs personnalités assistaient à cette réunion, parmi lesquelles M. Buxtorf, géologue, M. Imboden, juge cantonal et M. Marguerat, directeur de la compagnie Viège-Zermatt. Il fut décidé de construire un mur-digue sur un espace de 200 mètres le long de la voie ferrée afin de la mettre à l'abri. Un fossé règne au pied de ce mur.

D'autre part, la compagnie du Viège-Zermatt avait déjà érigé un barrage au travers d'un couloir particulièrement dangereux. Un mur placé en amont, d'une hauteur de cinq mètres et d'une largeur de 2m. 50, renforcera les mesures de protection.

Les travaux commenceront dans quelques semaines, quand les ingénieurs auront établi leurs plans définitifs et que le sol aura dégelé. Il n'y a pas lieu de s'alarmer, car la situation n'a pas empiré à St-Nicolas.

L'EXPORTATION HORLOGERE AUX ETATS-UNIS.—Le *Journal de Genève* a annoncé, il y a quelques jours, la création d'une commission de sept membres, qui, sous la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie, devait discuter des mesures à prendre pour la défense de nos intérêts horlogers aux Etats-Unis. Cette commission, formée pour la plupart de gros industriels, a tenu deux séances. Elle a entendu un certain nombre d'exportateurs et examiné diverses suggestions. Finalement, elle a décidé l'envoi aux Etats-Unis d'une délégation de trois ou quatre personnes qui étudiera sur place la situation et prendra toutes les mesures utiles. Les membres de cette délégation seront désignés prochainement.

VA-T-ON FAVORISER L'INDUSTRIE A SION?—Jusqu'à présent, en dépit d'offres avantageuses, l'industrie ne s'est pas implantée à Sion. Un certain clan politique avait peur d'une émancipation du peuple. Mais le temps ont changé et voici que le problème est de nouveau d'actualité. La Société industrielle et des arts et métiers vient d'adresser au conseil municipal une requête le priant d'examiner de quelle manière de nouvelles industries pourraient être favorisées dans la commune, et d'étudier en même temps l'utilisation sur place de l'énergie électrique produite par les usines de la Lienne, propriété de la commune. La majorité de ces forces est vendue aujourd'hui à la Lonza et à l'Aluminium de Chippis, elles servent à l'éclairage des communes voisines ou éloignées. Il serait plus profitable que toutes ces forces fussent utilisées dans le chef-lieu, ce qui contribuerait au développement de la ville. On attend avec impatience la réponse des autorités séduisantes.

UN JOLI MONSIEUR.—Vendredi s'ouvrirent devant la cour criminelle du district de la Sarine à Fribourg, les débats du procès intenté à Elói Rossier, 41 ans, fondateur et directeur de la "Ceramis S.A.," et de la "Caolinin."

La première de ces sociétés, après une brève existence, périt. Huit plaintes ont été déposées contre Rossier. Il s'agit de banqueroute frauduleuse, de faux, d'abus de confiance, d'escroqueries, etc. Les pertes qu'il a fait subir à ses commanditaires ou à d'autres commerçants atteignent 200,000 francs.

Rossier est également impliqué dans une affaire d'escroquerie de 8 millions de francs à Paris. Cette affaire n'intéresse que la justice française.

L'EXPLOIT MAGNIFIQUE D'UN SUISSE.—Notre compatriote Aimé Tschiffely, qui vit en Argentine depuis nombre d'années, s'y est faite une belle réputation de cavalier et il vient, tout dernièrement, d'accomplir un raid sans précédent dans les annales hippiques d'un pays où, pourtant, on utilise le cheval sur une grande échelle.

Désireux de prouver que la race des chevaux dit "criollos" était une race de valeur, Aimé Tschiffely entreprit une expédition aussi pénible que dangereuse. Il se rendit de Buenos-Aires à New-York par le Mexique avec deux chevaux déjà âgés. L'intrépidité, la vaillance du cavalier n'eurent d'égale que l'endurance des deux bêtes qui parvinrent au terme de la formidable randonnée en parfait état, après un nombre respectable d'aventures et au bout de deux ans.

Cette performance a soulevé en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, un compréhensible enthousiasme. A son retour à Buenos-Aires, après avoir décliné toutes les offres d'achat de ses deux chevaux qui lui furent faites, Tschiffely fut l'objet de réceptions flatteuses pour lui et pour notre pays qui eut sa large part d'hommages. Au cours d'un banquet, les représentants des autorités, des milieux sportifs et militaires, comblèrent notre concitoyen

de louanges et de décorations diverses. La presse argentine suivit de bout en bout la randonnée de l'intrépide cavalier et s'associa largement aux témoignages d'admiration venus de toutes parts, en portant à travers les deux Amériques, la relation minutieuse des diverses phases du raid.

Aimé Tschiffely, grand cavalier au pays des cavaliers, a été surnommé le Gaucho. Notre compatriote ne pouvait ambitionner titre plus rare en Argentine. Qu'il en soit chaudement félicité.

CELA DEPASSE LA MESURE.—Tous les jours on piétine, on massacre la pauvre langue française qui, fort heureusement pour elle, ne s'en porte pas plus mal.

Il fut un temps où, chaque semaine, dans la *Gazette*, Philippe Godet dénonçait les fautes de style et les impropriétés de termes et clouait au pilori les coupables. Quiconque tenait une plume avait le coeur serré en songeant qu'un censeur implacable le guettait, prêt à le livrer au public lui et ses faiblesses.

Philippe Godet faisait oeuvre salutaire et beaucoup de pénitents, avant de gros péchés sur la conscience, regrettent aujourd'hui qu'il n'ait pas eu de successeur. Le métier de censeur est ingrat et on sait combien il est dangereux d'enlever la paille de l'oeil de son prochain. Il y a néanmoins des pailles qui sont de trop grosse dimension. Ce sont celles que signale l'un des lecteurs de la *Gazette* qui écrit :

"Je suis frappé tout particulièrement de ce que je suis obligé de lire—par obligation professionnelle—dans une publication officielle telle que la "Feuille officielle suisse du commerce." Si mes oreilles n'en sont pas écorchées, du moins m'arrive-t-il souvent de m'en froter les yeux.

Passé encore en Suisse allemande la déformation "Droguerie" ou "Bazar." Mais voir les termes de "Tricoterie" pour "Tricotage," "Cotonnerie" pour articles de coton, "Vérification" pour articles de coton, "Amortissement" ou en arriver à des barbarismes tels que "Niclage" pour "nickelage" ou à la germanisation "Devotionalien" pour désigner le commerce d'objets religieux, cela dépasse la mesure."

LE BLUFF DU CERVIN.

(Although the *Swiss Observer* has already mentioned the matter, we reproduce the following dignified protest of a number of Swiss societies against the scandalous misrepresentation of Swiss life in a German-made film.)

PROTESTATION.

Un film alpestre intitulé "La Conquête dramatique du Cervin" passe en Suisse depuis plusieurs semaines. Les concessionnaires déclarent que cette production, tournée en Valais par une compagnie étrangère, a déjà été vendue dans le monde entier et constitue un merveilleux instrument de propagande pour la beauté des Alpes suisses.

En réalité, les scènes de ce film sont tissées d'inexactitudes et d'erreurs grossières (par ex. la catastrophe qui a frappé les membres de la première ascension, les lieux où se déroule l'action, les moeurs des habitants, la technique des alpinistes, etc.), à un tel point que tous les amis de la nature et de la montagne ne peuvent que repousser avec indignation une interprétation aussi fantaisiste, quelle que soit d'ailleurs la liberté artistique reconnue aux créateurs.

Les associations soussignées protestent contre la déformation et la profanation de faits historiques et le discrédit jeté sur les héros du drame ; elles s'élèvent hautement contre l'emploi abusif et sacrilège de nos montagnes comme décor d'une aventure romanesque aussi médiocre que déplaisante. Ce film constitue le digne pendant des vulgaires feuilletons et romans populaires qui inondent notre pays.

Les soussignées demandent à nos autorités, à nos compagnies ferroviaires et à nos hôtels de n'accorder qu'avec une extrême circonspection des facilités pour la prise de films alpestres. Ils prient nos compatriotes établis à l'étranger, et en général les amis de la Suisse, de rectifier les malentendus ou les préjugés répandus par ce film.

Association "Semaine Suisse," E. C. Koch ; Nouvelle Société Helvétique, O. Tanner ; Club *Alpin Suisse*, E. Erb ; "Heimatschutz," G. Börlin ; Ligue suisse pour la Protection de la Nature, A. Nadig ; Société suisse des Sciences Naturelles, E. Rübél ; Société des Ecrivains suisses, Felix Moeschlin ; Association de la Presse suisse, M. Degen ; Press Suisse Moyenne, S. Haas.

NEW BUILDING OF THE Y.W.C.A.

A meeting has taken place at the Swiss Legation, under the presidency of the Swiss Minister, on Friday, March 8th, in the course of which the question of a contribution from the Swiss Colony to the new Y.W.C.A. building was considered. The question arose through a letter sent to the Swiss Minister by Mrs. Stanley Baldwin, an appeal which had been referred to in the *Swiss Observer* of October 13th and 20th, 1928.

On the occasion of his forthcoming conversations with the Head of the "Département Fédé-

ral de l'Intérieur" at Bern on the subject, the Swiss Minister was anxious to obtain a more definite idea about the general disposition of the Swiss Colony with regard to the plan.

In his address to the meeting the Swiss Minister said that, although there could hardly be any doubt that everybody agreed about the usefulness and high value of the enterprise, it was questionable whether the present conditions would make it advisable to issue an appeal in order to procure the sum of £1,000.

M. Bertschinger, representative of the "Foyer Suisse"—that Institution which had at once sent in a contribution of £100—explained the position as it presents itself from the point of view of his Committee and the Swiss quarters more closely connected with them, and expressed the opinion that an all round effort should be made, the happy results of which could, in their opinion, be of no doubt.

The discussion, which included utterances from MM. Suter, Boehring, de Brunner, Gerig, Semm and others, revealed the fact that an appeal to the Colony could well be made, but that a liberal contribution from Switzerland itself should be obtained at the same time, or even previously ; also that the Swiss Minister should enquire in Switzerland what would be the chances and the material possibilities of such contribution and should, on his return, give to the Representatives of the Colony an opportunity for final discussion.

QUOTATIONS from the SWISS STOCK EXCHANGES

BONDS.	Mar. 4		Mar. 11	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Confederation 3% 1903	82.50	82.50	82.75	82.75
" 5% 1917, VIII Mob. Ln	101.75	101.75	102.00	102.00
Federal Railways 3 3/4% A-K	88.10	88.10	88.40	88.40
" 1924 IV Elect. Ln.	102.50	102.50	102.55	102.55

SHARES.	Nom.		Mar. 4		Mar. 11	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Swiss Bank Corporation	500	818	814	814	814	814
Crédit Suisse	500	961	948	948	948	948
Union de Banques Suisses	500	707	710	710	710	710
Société pour l'Industrie Chimique	1000	3349	3410	3410	3410	3410
Fabrique Chimique ci-dev. Sandoz	1000	4575	4625	4625	4625	4625
Soc. Ind. pour la Schappe	1000	4390	4300	4300	4300	4300
S.A. Brown Boveri	350	586	570	570	570	570
C. P. Bally	1000	1500	1360	1360	1360	1360
Nestlé & Anglo-Swiss Cond. Mk. Co.	200	906	855	855	855	855
Entreprises Suizer S.A.	1000	1270	1265	1265	1265	1265
Comp. de Navig'n sur le Lac Léman	500	515	505	505	505	505
Linoleum A.G. Giubiasco	100	322	323	323	323	323
Maschinenfabrik Oerlikon	500	870	865	865	865	865

THE TWELFTH ANNUAL SWISS SAMPLES FAIR

will be held at BALE 13th to 23rd April, 1929.

For Information apply to: THE COMMERCIAL DIVISION OF THE SWISS LEGATION, 32, Queen Anne Street, W. 1.

or to: THE SWISS BANK CORPORATION, 99, Gresham Street, E.C. 2; or at Bale.

Information regarding Travelling facilities may be obtained from: THE SWISS FEDERAL RAILWAYS, 11b, Regent Street, S.W. 1.

CITY SWISS CLUB.

CINDERELLA DANCE HOTEL METROPOLE, NORTHUMBERLAND AVE. Saturday, MARCH 23rd, at 7 p.m.

Tickets at 12/6 (incl. Supper) may be obtained from Members of the Committee.

MISCELLANEOUS ADVERTISEMENTS

Not exceeding 3 lines.—Per insertion 2/6; three insertions 5/- Postage extra on replies addressed c/o *Swiss Observer*

SHIPPING & Forwarding Agents require experienced Shipping Clerk, fully trained, able to handle Swiss traffic on own initiative.—Apply with references, stating age, experience and salary required to "Shipping Clerk," c/o *Swiss Observer*, 23, Leonard Street, E.C. 2.

FOR SALE, in select part of Old Southgate, Modern House (10 mins. from Palmers Green Station), in excellent state of repair. 2 Reception, 3 Bedrooms, Bathroom (h. and c.), light Kitchen and Scullery and usual Offices. Elec. light, gas and all conveniences. Well-kept garden. Lease about 79 years.—Write to 'Leasehold,' c/o *Swiss Observer*, for full parties.